Pétition à la Chambre des communes pour la réutilisation et le retour vers les communautés des lieux de culte désaffectés

Nous, soussignés, résidents du Canada désirons porter à votre attention :

- Que les lieux de culte jouent un rôle de premier plan dans l'identité, la culture, la trame urbaine de milliers de communautés à travers le pays;
- Qu'à chaque année, de plus en plus de lieux de culte sont abandonnés, délaissés et en proie à la démolition;
- Que les lieux de culte désaffectés doivent redevenir des endroits rassembleurs, répondant aux besoins immédiats de la communauté;
- Que les lieux de culte doivent être, dans le mesure du possible, préservés dans leur intégralité architecturale;

Ainsi, nous demandons à la Chambre des communes d'appuyer la motion M-473, qui vise à impliquer le gouvernement fédéral dans les initiatives de réutilisation adaptative des lieux de culte désaffectés et leur retour vers la communauté.

Prénom et nom	Adresse	Signature	Courriel

À retourner par la poste, aucun timbre n'étant nécessaire : **bureau de Pierre Nantel, député, 1260 La Promenade, Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6**.